du Haut-Canada, presque sans exception, à mettre de côté ses raisons de parti et à faire cause commune avec ses adversaires? Etait-il possible de douter de l'opinion du peuple de ce pays sur la nécessité impérieuse d'agir lorsqu'on voyait des hommes comme ceux qui siégent sur les banquettes ministérielles obligés par leurs amis de s'unir pour régler cette question? Pouvait-il y avoir une meilleure preuve de la maturité de l'opinon publique que la manière dont notre coalition fut saluée chaleureusement et unanimement par la presse de tous les partis et par les électeurs pendant les élections qui ont eu lieu depuis? (Ecoutes! écoutes!) J'oserai même dire que jamais on n'a vu une aussi grande mesure aussi bien comprise et approuvée par le peuple que cella qui se trouve aujourd'hui soumise à notre considération. (Ecoutes ! écoutes !) Le gouvernement anglais l'approuve, le conseil législatif l'approuve, cette chambre l'approuve presque à l'unanimité, la presse de tous les partis l'approuve, et quoique le projet ait été directement soumis à cinquante comtés sur cent en Canada, il n'y a eu que quatre candidats qui aient osé se présenter aux suffrages des électeurs comme opposés à la mesure dans le Bas-Canada, et deux seulement furent élus. (Applaudissements.) Et c'est en présence de tels faits qu'on veut nous dire, M. l'ORA-TRUE, que nous cherchons à surprendre le peuple, que le projet n'est pas compris du public, que nous devons dissoudre la chambre et cela à grands frais, et au risque de nous voir enlever par la politique de parti le fruit que nous sommes sur le point de cueillir! (Houtes! écoutes!) Nous ne craignons pas les suites d'un appel au peuple. Je puis ignorer jusqu'à un certain point les sentiments du Bas-Canada; mais je connais parfaitement ceux du Haut-Canada, et je n'hésite pas à dire qu'il n'y a pas cinq députés de cette chambre qui pourraient se présenter devaut leurs électeurs haut-canadiens avec la moindre chance d'être reélus en se déclarant contre la confédération. (Ecoutez ! écoutez !) Et c'est parceque je connais parfaitement l'opinion du peuple à ce sujet que je presse la passation de la mesure le plus possible. C'est parceque cette mesure remédiera à la plus criante des injustioes; c'est parceque le contribuable rentrera dans l'exercice de ses droits imprescriptibles; c'est parceque nous devons voir le commerce et l'industrie prendre un nouvel conor, que je croirais faillir à la cause que

j'ai si longtemps défendue et trahir les intérêts les plus chers que je représente en cette enceinte, si je laissais passer une seule heure inutilement sans nous rapprocher de son adoption finale. (Applaudissements.) On adû à un concours de circonstances extrêmement heureuses d'avoir pu faire accomplir un aussi grand pas à la question, de même que c'est à la suite de circonstances tout aussi extraordinaires que la coalition actuelle fut formée: et qui peut dire qu'elle ne viendra pas se briser sur quelqu'obstacle! Qui osera affirmer que, l'esprit de parti renaissant parmi nous avec sa violence des anciens jours, il nous restera jamais une chance de résoudre cette question avec la bonne foi et l'entente nécessaires à une solution satisfaisante? (Ecoutez! écoutez!) C'était au moment même où nous décidions d'étudier nos changements constitutionnels que les provinces maritimes se préparaient de leur côté à tenir une conférence pour régler la question d'une union entre elles; pouvait-on espérer une occasion plus favorable de nous occuper de l'union des colonies de l'Amérique Anglaise? Dans le même moment, la guerre fesait ses ravages chez nos voisins;—ou parlait de la possibilité d'une rupture entre l'Angleterre et les Etats-Unis; nous étions menacés de l'abrogation du traité de réciprocité, et du système de transit de nos marchandises en entrepôt sur le territoire américain; ajoutez à cela la position mal définie et incertaine de la compagnie de la Baie d'Hudson et le changement de l'opinion en Angleterre sur les relations entre les grandes colonies et la mère-patrie, et l'ou comprendra que tout concourait pour nous engager à fixer notre attention sur la gravité des évènements et sur la nécessité de nous unir dans un effort suprême pour faire face à la situation en (Ecoutes! écoutes!) hommes de cœur. Les intérêts embrassés par le projet d'unton sont considérables et variés, sans doute; mais telle est la pression des circonstances en ce moment sur toutes les colonies qu'à moins de bannir l'esprit de parti, les considérations de localités et les objections étroites, et d'envisager la question sur son mérite intrinsèque, nous ne pourrons jamais espérer le faire plus tard. L'appel au peuple canadien sur cette mesure ne signifie pas autre chose qu'un retard d'un an à la solution de la question; qui peut dire dès lors que les circonstances actuelles seront encore les mêmes? C'est pourquoi j'affirme, M. l'ORATEUR, que celui qui s'efforce de faire ajourner cette